

ANNEXE 1A

Les montants repris dans le **tableau de la BS** (sans le remboursement de la sécurité sociale ou tarif sécurité sociale résidentiel) comprennent le remboursement de la sécurité sociale, à concurrence des frais réels. Ils ne peuvent dépasser le montant des frais réels.

	Forfait de base	Forfait résidentiel
Médecins généralistes		
honoraires des médecins généralistes ou spécialistes adhérents au contrat d'accès aux soins (médecin adhérent au CAJ/OPTIAM)	140%	150%
honoraires des médecins généralistes ou spécialistes NON ADHÉRENTS au contrat d'accès aux soins (médecin NON adhérent au CAJ/OPTIAM)	120%	170%
actes de chirurgie (ou ABC) et actes de spécialités (ou ATM) y compris ceux pratiqués lors d'une hospitalisation ou ambulatoire (chambre seule sans compagnie) (médecin adhérent au CAJ/OPTIAM)	170%	220%
actes de chirurgie (ou ABC) et actes de spécialités (ou ATM) y compris ceux pratiqués lors d'une hospitalisation ou ambulatoire (chambre seule sans compagnie) (médecin NON adhérent au CAJ/OPTIAM)	150%	200%
Radiologie, échographie (médecin adhérent au CAJ/OPTIAM)	140%	150%
Radiologie, échographie (médecin NON adhérent au CAJ/OPTIAM)	120%	170%
analyses médicales (examens laboratoires, orthopédie, neurophysiologie...)	120%	170%
analyses médicales, Examens en laboratoire et pathologie	120%	170%
Prise en charge de la franchise de BS sur les actes médicaux dont le montant est égal ou supérieur à 10€	oui	oui
Pharmacie		
Pharmacie conventionnée	100%	100%
Hospitalisation Médicale ou chirurgicale - Maternité (sans ou avec intervention chirurgicale)		
Établissement conventionné		
Frais de séjour (établissement conventionné)	60%	60%
honoraires médicaux ou actes chirurgicaux (médecin adhérent au CAJ/OPTIAM)	100%	100% des frais réels
honoraires médicaux ou actes chirurgicaux (médecin NON adhérent au CAJ/OPTIAM)	100%	100%
Chambre particulière (6 jours) ou, (maternité)	1% PMS / jour	1% PMS / jour
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels
Frais d'accompagnement (soins de nuit de 10 ans) (6 jours) ou / bénéficiaire	1% PMS / jour	1% PMS / jour